

## INSTRUCTIONS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### ATTENTION !

Les inscriptions se font en ligne.

*Toute candidature non conforme à la procédure ne sera pas recevable*

Renseignez tous les champs de chaque rubrique car l'absence d'un seul des renseignements bloque la validation informatique de votre candidature.

N'instruisez qu'un seul dossier même en cas de second vœu.

Assurez-vous que votre adresse électronique soit accessible pendant la période de stage.

Nous vous invitons à ajouter l'adresse : [stages-linguistiques@ciep.fr](mailto:stages-linguistiques@ciep.fr) à vos contacts (afin d'éviter que les mails soient considérés comme des spams)

### ETAPES D'INSTRUCTION

1 - Connectez-vous sur le lien suivant : <http://www3.ciep.fr/le/sl/inscriptions/>

Procédez à votre préinscription. A l'issue de cette première étape, un courriel vous sera adressé avec votre numéro de dossier et un lien d'accès.

*Attention, assurez-vous de l'exactitude de la langue d'enseignement. Le champ ne sera plus accessible au moment de l'instruction du dossier.*

2 – Reconnectez-vous sur le site et instruisez votre dossier.  
Vous avez la possibilité d'**enregistrer** les différentes étapes et de les corriger.

3 – Validez votre dossier. Vous avez atteint la dernière étape avant la confirmation de votre candidature. Vous avez encore la possibilité de relire et d'apporter des modifications à votre dossier.



*Si le formulaire comporte des erreurs, un message en haut du document apparaît, ainsi que des indications en rouge face à chaque champ concerné.*

4 – Confirmez la validation. Votre candidature est alors transmise au gestionnaire. Vous n'avez plus la possibilité d'intervenir sur votre dossier.



5 – Vous recevez immédiatement un courriel de notification contenant votre dossier au format PDF.

6 – Imprimez ce dossier.

7 - Transmettez l'**original** de votre formulaire de candidature par la **voie hiérarchique** et dans les délais de rigueur. **Votre candidature ne sera prise en compte qu'après transmission de votre dossier par les services académiques à France Éducation international.**

NB : Vérifiez que les critères d'éligibilité et les finalités de la formation correspondent à la formation souhaitée.

Pour renseigner votre académie et département d'exercice, veuillez-vous référer à la liste jointe.

## SUIVI DE CANDIDATURE

1 – France Éducation international vous informe par voie électronique du résultat de la commission de sélection.

2 - Si votre candidature est retenue, les organismes de formation vous communiquent toutes les informations relatives au déroulement du stage par [courriel](#), un mois avant le début de la formation.

3 – En cas de changement de coordonnées il convient de le signaler immédiatement à l'adresse suivante : [stages-linguistiques@ciep.fr](mailto:stages-linguistiques@ciep.fr)

4 - Les coordonnées des candidats retenus sont communiquées à tous les participants, aux organisateurs et pourront être utilisées au sein de France Éducation international.

5 - Imprimez et conservez la fiche descriptive de chacun des stages sollicités ainsi qu'un double de votre dossier d'inscription. En effet, en cas d'actualisation du site de France Éducation international en cours d'année, les informations sont éliminées.

6. - Les demandes de renseignements éventuelles devront être faites **EXCLUSIVEMENT** par courriel à [stages-linguistiques@ciep.fr](mailto:stages-linguistiques@ciep.fr) . Aucune réponse ne sera apportée hors de ce cadre.

## ACADEMIES ET DEPARTEMENTS

**DOM**

97 Guadeloupe  
97 Guyane  
97 Martinique  
97 Mayotte  
97 Réunion  
98 Nouvelle Calédonie

**AIX-MARSEILLE**

04 Alpes de Haute-Provence  
05 Hautes Alpes  
13 Bouches du Rhône  
84 Vaucluse

**AMIENS**

02 Aisne  
60 Oise  
80 Somme

**BESANCON**

25 Doubs  
39 Jura  
70 Haute Saône  
90 Territoire de Belfort

**BORDEAUX**

24 Dordogne  
33 Gironde  
40 Landes  
47 Lot-et-Garonne  
64 Pyrénées-Atlantiques

**CAEN**

14 Calvados  
50 Manche  
61 Orne

**CLERMONT FERRAND**

03 Allier  
15 Cantal  
43 Haute-Loire  
63 Puy de Dôme

**CORSE**

2 B Haute Corse  
2 A Corse du Sud

**CRETEIL**

77 Seine et Marne  
93 Seine Saint Denis  
94 Val de Marne

**DIJON**

21 Côte d'Or  
58 Nièvre  
71 Saône -et-Loire  
89 Yonne

**GRENOBLE**

07 Ardèche  
26 Drôme  
38 Isère  
73 Savoie  
74 Haute Savoie

**LILLE**

59 Nord  
62 Pas-de-Calais

**LIMOGES**

19 Corrèze  
23 Creuse  
87 Haute Vienne

**LYON**

01 Ain  
42 Loire  
69 Rhône

**MONTPELLIER**

11 Aude  
30 Gard  
34 Hérault  
48 Lozère  
66 Pyrénées Orientales

**NANCY-METZ**

54 Meurthe-et-Moselle  
55 Meuse  
57 Moselle  
88 Vosges

**NANTES**

44 Loire-Atlantique  
49 Maine-et-Loire  
53 Mayenne  
72 Sarthe  
85 Vendée

**NICE**

06 Alpes-Maritimes  
83 Var

**ORLEANS-TOURS**

18 Cher  
28 Eure-et-Loir  
36 Indre  
37 Indre-et-Loire  
41 Loir-et-Cher  
45 Loiret

**PARIS**

75 Paris

**POITIERS**

16 Charente  
17 Charente-Maritime  
79 Deux Sèvres  
86 Vienne

**REIMS**

08 Ardennes  
10 Aube  
51 Marne  
52 Haute Marne

**RENNES**

22 Côte d'Armor  
29 Finistère  
35 Ille-et-Vilaine  
56 Morbihan

**ROUEN**

27 Eure  
76 Seine Maritime

**STRASBOURG**

67 Bas-Rhin  
68 Haut-Rhin

**TOULOUSE**

09 Ariège  
12 Aveyron  
31 Haute Garonne  
32 Gers  
46 Lot  
65 Hautes Pyrénées  
81 Tarn  
82 Tarn et Garonne

**VERSAILLES**

78 Yvelines  
91 Essonne  
92 Hauts de Seine  
95 Val d'Oise

